

*une union stable des esprits & une paix sincere s'affermir entre nos très-chers Fils en Jesus-Christ Charles élu Empereur des Romains, & Philippe Roi Catholique d'Espagne, n'y ayant rien qui fût plus favorable & plus propre pour procurer l'accroissement de la Religion orthodoxe; pour le soutien du St. Siège, & pour la tranquillité publique du Christianisme.*

*Mais les Articles de ce Traité, qui sont contraires aux Loix de la justice, ont tellement corrompu & troublé la douceur de cette Paix si désirée, qu'en même-tems que nous nous réjouissons de la Paix faite, nous sommes obligés d'en rejeter & detester les Conditions qu'on y a apposées. Car entre autres Conventions qui mettent en danger la Religion Catholique, & qui sont contraires aux droits de la sainte Eglise sur le Royaume de Sardaigne, Nous avons encore appris que l'Empereur y donne à Charles Infant d'Espagne l'investiture qu'il appelle Eventuelle des Duchez de Parme & de Plaisance, contre les droits manifestes du Domaine Souverain du St. Siège sur ces Duchez. Or c'est une chose que vous connoissez déjà suffisamment, Venerables Freres, avec combien de force & combien à propos Innocent XIII. d'heureuse Memoire, Nôtre Prédecesseur, s'est appliqué à détourner ces sortes de desseins & ces efforts, par les Lettres qu'il a envoyées à tous les Princes Catholiques, & par une protestation solennelle signifiée au Congrès de Cambrai, par un Ministre revêtu d'un Caractere pour cela, & déposée dans le Greffe public de cette même Ville du consentement des Magistrats. C'est en marchant sur ses pas, que vous avez continué pendant la vacance du St. Siège vos soins & votre application pour faire échoïer & éloigner le tort, dont les interêts du St. Siège étoient menacés. Pour nous, qui avec le secours du Sei-*